

## Actions Marie Skłodowska-Curie (MSCA) « Postdoctoral Fellowships »

### En bref

<b>Objectif principal :</b>	<p>L'objectif des MSCA Postdoctoral Fellowships est de renforcer le potentiel créatif et innovant des chercheurs titulaires d'un doctorat et qui souhaitent acquérir de nouvelles compétences par le biais d'une formation avancée, interdisciplinaire et intersectorielle grâce à une mobilité internationale.</p> <p><b>Les MSCA Postdoctoral Fellowships sont ouvertes aux chercheurs titulaires d'un doctorat, de toute nationalité.</b></p> <p>Le programme encourage également les chercheurs à travailler sur des projets de recherche et d'innovation dans le secteur non académique et est ouvert aux chercheurs souhaitant réintégrer l'Europe, à ceux qui se sont déplacés à cause d'un conflit, ainsi qu'aux chercheurs à haut potentiel qui cherchent à relancer leur carrière dans la recherche.</p>
<b>Dates :</b>	Ouverture de l'appel : <b>23 avril 2024</b> et clôture de l'appel le <b>11 septembre 2024</b>
<b>Budget global :</b>	<b>270.75 M€</b>
<b>Budget pour les EF :</b>	<b>230.14 M€</b>
<b>Budget pour les GF :</b>	<b>40.61 M€</b>
<b>Nouveautés :</b>	Depuis 2021, les propositions ayant obtenu un score inférieur à 70% ne peuvent plus être redéposées à l'identique, des changements majeurs doivent être opérés.

### ❖ Contexte

Au sein du pilier 1 « Science d'excellence » du programme Horizon Europe, l'action Marie Skłodowska-Curie vise à encourager la mobilité des chercheurs entre pays, secteurs et disciplines sur **des projets de recherche et des programmes de formation**.

Parmi les 5 types d'actions Marie-Curie, les bourses seront accordées à d'excellents chercheurs qui **entreprennent une mobilité internationale** vers ou entre les États membres de l'UE ou les pays associés à Horizon Europe, ainsi que vers des pays tiers non associés. Les candidatures seront présentées conjointement par le chercheur et un bénéficiaire du secteur universitaire ou non universitaire.

Les bourses postdoctorales peuvent avoir lieu **soit en Europe** (c'est-à-dire dans un État membre de l'UE ou un pays associé à Horizon

Europe) **ou dans un pays tiers** non associé à Horizon Europe :

- Les **European Fellowships** (EF) sont ouvertes aux chercheurs de toute nationalité qui souhaitent s'engager dans des projets de R&I en Europe. La durée standard de ces bourses doit être comprise entre **12 et 24 mois**.
- Les **Global Fellowships** (GF) sont ouvertes aux ressortissants européens ou aux résidents de longue durée qui souhaitent s'engager dans des projets de R&I avec des organisations situées en dehors des États membres ou pays associés. Ces bourses nécessitent une phase de départ de 12 mois minimum et de 24 mois maximum dans un pays tiers non associé, et une phase de retour obligatoire de 12 mois dans une organisation d'accueil basée dans un État membre ou pays associé.

### ❖ Défis et objectifs spécifiques

Les appels Marie-Curie sont des appels blancs, promouvant une approche totalement ascendante, ce qui signifie que **toutes les thématiques de recherche et d'innovation sont éligibles**.

En revanche, ces mobilités doivent apporter une vraie valeur ajoutée aux participants selon un principe de bénéfices mutuels, c'est-à-dire pour le chercheur en mobilité comme pour l'organisme d'accueil.

Pour les candidats les objectifs sont :

1. Améliorer l'ensemble des compétences en matière de recherche grâce au **transfert de connaissances**, conduisant à de meilleures perspectives d'emploi et de carrière dans le milieu académique et au-delà. Ce résultat sera notamment assuré grâce à l'élaboration d'un *Career Development Plan*.
2. Concevoir de **nouvelles approches de travail en matière de R&I**, forgées par une expérience interdisciplinaire, intersectorielle et internationale ;
3. Augmenter le réseau et **améliorer la communication avec les pairs scientifiques**, ainsi qu'avec le grand public, afin d'accroître l'impact de la recherche et de l'innovation.

C'est pourquoi les fellows auront la possibilité d'inclure des mobilités supplémentaires comme une **phase de secondment** (un séjour de recherche dans un autre organisme), et/ou un **non academic placement** qui permet de réaliser une mobilité dans un partenaire industriel.

Pour les organismes participants :

1. Renforcement de l'alignement des conditions de travail des chercheurs recrutés avec les principes énoncés dans la Charte européenne du chercheur et dans le Code de Conduite pour le Recrutement des Chercheurs.
2. Amélioration de la qualité et de la viabilité de la formation et de la supervision de la recherche.

3. Amélioration de l'attractivité, de la visibilité et de la renommée pour les organisme(s) participant(s) au niveau mondial.
4. Renforcement des capacités et de production de la R&I au sein des établissements grâce au transfert de connaissances.
5. Retour réguliers des résultats de la recherche dans la formation au sein des organisme(s) participant(s).

### ❖ Financement

La contribution financière attendue de la Commission européenne dépend du nombre de *person-month* demandés. En effet, **les fellows se verront attribués des allocations fixes tout au long de leur mobilité**. Sous forme de contributions unitaires (unit costs), ces allocations couvrent la rémunération du boursier pendant toute la durée du projet ainsi que les coûts de recherche, de formation, de réseau, de gestion et les coûts indirects.

Contributions for the recruited researcher per person-month					Institutional unit contributions per person-month	
Living allowance	Mobility allowance	Family allowance (if applicable)	Long-term leave allowance (if applicable)	Special needs allowance (if applicable)	Research, training and networking contribution	Management and indirect contribution
EUR 5 080	EUR 600	EUR 660	EUR 5 680 x % covered by the beneficiary	requested unit <sup>78</sup> x (1/number of months)	EUR 1 000	EUR 650

### ❖ Coopération internationale et éligibilité

Les MSCA Postdoctoral Fellowships sont ouvertes **aux chercheurs titulaires d'un doctorat, de toute nationalité**.

Pour les établissements intéressés, toute **entité légale autonome basée dans un Etat Membre de l'UE ou dans un Pays Associé à Horizon Europe** peut être Bénéficiaire d'une Bourse Postdoctorale A.M.S.C (une université, un centre de recherche, une entreprise, une PME, une ONG, un musée, etc.). La participation des établissements basés dans des pays tiers en tant que Partenaire Associé

est obligatoire pour les Global Postdoctoral Fellowships et possible pour les European Postdoctoral Fellowships dans le cadre des « secondments » (séjours de recherche).

#### ❖ **Calendrier**

Le calendrier de l'appel «HORIZON-MSCA-2024-PF-01-01» est le suivant :

- Ouverture de l'appel le **23 avril 2024**
- Date limite de soumission des propositions le **11 septembre 2024**

#### ❖ **Contact et informations complémentaires**

Service des Affaires Européennes de l'IRD (siège à Marseille) : [cora-lyne.berhault@ird.fr](mailto:cora-lyne.berhault@ird.fr)

Service Partenariats et Valorisation (SPV en Délégation Régionale) pour l'accompagnement au montage :

En DR Ile de France : [adele.saillard@ird.fr](mailto:adele.saillard@ird.fr)

En DR Sud-Est : [madonna.lamazian@ird.fr](mailto:madonna.lamazian@ird.fr),  
[daniela.yordanova@ird.fr](mailto:daniela.yordanova@ird.fr)

En DR Occitanie : [louis.bertucat@ird.fr](mailto:louis.bertucat@ird.fr) ,  
[laura.leblanc@ird.fr](mailto:laura.leblanc@ird.fr)

Site internet du MESRI :

<https://www.horizon-europe.gouv.fr/msca-postdoctoral-fellowships-2024-34018>

Site internet de la commission européenne :

<https://marie-sklodowska-curie-actions.ec.europa.eu/actions/postdoctoral-fellowships>